



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu les :

- mardi 28 novembre
- mardi 12 décembre

Inscription en Mairie, au plus tard, **le vendredi midi précédant la collecte.**

COLIS DE NOEL ET GOUTER DE FIN D'ANNEE

Les personnes **âgées de 75 ans et plus**, nouvellement installées dans la commune, ou non inscrites sur les listes électorales, sont invitées à contacter le secrétariat de mairie pour pouvoir bénéficier du colis de Noël. La distribution aura lieu le lundi 18 décembre.

La municipalité offre un goûter et un spectacle aux résidents du village âgés de 60 ans et plus, le mardi 19 décembre à partir de 14h 30 à la salle des fêtes. Pour la bonne organisation de cette après-midi récréative, toutes les personnes souhaitant y participer sont priées de s'inscrire **en Mairie avant le lundi 11 décembre, dernier délai.**

Ce goûter est exclusivement réservé aux aînés

STARASSOPROD

M. MICHEL Christian, président de l'association, vous fait part de son nouveau numéro de téléphone : 04.30.82.51.49

NOUVEAUTES DANS LA COMMUNE

- **ASSISTANTE MATERNELLE**
Mme FAUSTINO Laetitia – 19, Avenue de la San Joan « La Colline »
Tél. : 04.68.08.51.15 / 06.33.19.29.85
- **PEINTURE ET VITRERIE**
M. GORA Thierry – 5 bis, Rue des Mûriers
Tél. : 09.81.16.60.88
- **DIETETICIENNE / SOPHROLOGUE (Consultations à domicile)**
Mme CHEVALLIEZ Anaïs – Mas des Cigales – Avenue du Mas Deu
Tél. : 07.83.69.00.35
- **MECANIQUE « LG Tech Auto »**
Mrs GERVAIS Adrien et LABESSE Ludovic – 6 ter, Avenue du Mas Deu
Tél. : 04.68.84.48.37

TROUILLAS
Saint Assisde et
Sainte Victoire

Dimanche 19 Novembre :
10 h 30 Grand Messe - Eglise

16 h Concert
Avec **HUGUES DI FRANCESCO**
— SUR LES CHEMINS D'ALBERT BAUSIL —



Salle des Fêtes - Entrée Gratuite
Attractions foraines sur la Place
et Espace l'Orée des Chênes

LA PETANQUE

Samedi 18 novembre de 9h à 18h concours départemental de Boccia (pétanque pour handicapés) à la halle aux sports.

SCRAPBOOKING

L'association de Scrapbooking organise un marché de Noël à la salle des fêtes le dimanche 26 novembre de 10h à 18h.

Vous trouverez sur place de nombreux artisans, créateurs, éditeurs du département, bijoux, livres, articles bébés et enfants, tableaux, articles en cuir, etc..).

Animations : Jeu gonflable (selon météo), barbe à papa, tombola et visite du Père Noël à 15h30 ! Buvette et vente de gâteaux sur place.

REVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

L'association Festi-Loisirs organise la soirée du Réveillon de la Saint-Sylvestre avec une formule « repas tiré du sac » :

Réservez votre table pour 10€ par personne - Apportez votre repas de réveillon. Profitez de l'ambiance, des cotillons et de la soirée animée par le DJ Fred. N'attendez pas : le nombre de places est limité.

Contact : Alexandrine DREYDEMY - 04.68.53.24.05

TELETHON

Dimanche 26 novembre à 9H00

Rallye des voitures anciennes - Départ de l'espace André SANAC
Salle Marcel MALAFOSSE - Inscription sur place à 8H

Samedi 02 décembre à 14h30

Concours de pétanque au boulodrome avec tombola

Jeudi 7 décembre

Après-midi : CONFECTION DE BUNYETTES à 14H

Salle ancienne maternelle - Toutes les bonnes volontés seront acceptées

Vendredi 8 décembre

20H30 CONCOURS DE BELOTE – Salle des Fêtes - (Inscription sur place 5 €)

Samedi 9 décembre : SALLE DES FÊTES

De 10H à 12H Atelier découverte Scrapbooking (5€)

14H Lavage de voitures par les Sapeurs-Pompiers - Place de la Mairie

De 14H à 17H Bal costumé « magique » pour les enfants + 1 surprise offerte

A 20H30 Soirée karaoké

Dimanche 10 décembre

A partir de 16H => Rifle du Téléthon + Tombola

Toutes les recettes de ces animations seront reversées à l'AFM TELETHON

POUR INFO

BULLETIN ANNUEL

Rappel : Vous êtes présidents d'associations, de clubs, artisans, commerçants et vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain bulletin annuel qui sera édité en janvier 2018, faites nous parvenir vos textes et vos photos (séparées) avant **fin novembre** en les déposant au secrétariat de la mairie ou en les envoyant par mail mairie.trouillas@orange.fr.

Vous êtes également invités à nous signaler les modifications pouvant être intervenues depuis janvier 2017.

LA CROIX ROUGE

Pour pouvoir continuer à agir auprès des personnes en difficultés, la Croix-Rouge française a besoin de faire connaître ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever. C'est pourquoi elle entreprend une campagne de sensibilisation en porte à porte à Trouillas jusqu'au 2 décembre 2017.

Une équipe, clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association, interviendra à votre domicile entre 12h et 20h du lundi au vendredi et de 12h à 18h le samedi afin de sensibiliser sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française et d'obtenir de nouveaux soutiens réguliers.

Cette campagne n'implique en aucun cas la collecte d'argent.

POTENCES AGRICOLES

Pendant la période d'hiver, les potences agricoles seront fermées jusqu'à la période des traitements ou des plantations. Les agriculteurs peuvent se rapprocher du secrétariat de mairie pour toute demande ou renseignement complémentaire. Merci de votre compréhension.

SECHERESSE

Par arrêté préfectoral n° DDTR/SER/2017303-001 DU 30/10/2017, les mesures de restrictions des usages de l'eau à des fins domestiques sont prolongées jusqu'au 30 novembre.

Rappel : l'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des stades et espaces sportifs de toute nature de 8h à 20h (les jardins potagers ne sont pas concernés), le lavage des véhicules, hors des stations professionnelles, le remplissage des piscines, hors mise à niveau, le lavage à l'eau des voiries, le nettoyage à l'eau des terrasses et des façades, hors travaux, le fonctionnement des fontaines publiques en circuit ouvert, sont interdits.

Les dérogations obtenues préalablement à l'entrée en vigueur du présent arrêté, dans le cadre de l'arrêté n° DDTM/SER/2017167-002 du 16 juin 2017 et de l'arrêté n° DDTM/SER/2017202-0001 du 21 juillet 2017, restent valables.

GEOPORTAIL DE L'URBANISME

Les Services de l'Etat ont mis en place un site internet intitulé **Géoportail de l'Urbanisme** ayant pour but d'améliorer vos conditions d'accès aux documents d'urbanisme applicables sur l'ensemble du territoire national et de faciliter vos démarches administratives dans le cadre d'un projet d'achat ou de construction d'un bien immobilier : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Chaque commune de France a donc l'obligation de mettre en ligne le document d'urbanisme applicable sur son territoire avant le 1^{er} janvier 2020. La Commune de Trouillas a déjà répondu positivement à cette demande de l'Etat en publiant son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Ainsi, vous pouvez dès à présent trouver une parcelle par son adresse ou ses références cadastrales, connaître son zonage et les différentes servitudes qui l'impactent (risque inondation, risque mouvement de terrain, prescription en matière de hauteur d'un bâtiment etc...) ou visualiser et imprimer un plan de situation. N'hésitez pas à consulter et utiliser cet outil qui se veut moderne et démocratique !

PACS (NOUVEAU)

Depuis le 1^{er} novembre 2017, la gestion des PACS (Pacte Civil de Solidarité) est assurée par les Mairies et non plus par le T.G.I. (Tribunal de Grande Instance) de Perpignan. Pour cela, les futurs partenaires doivent retirer un dossier auprès de la Mairie de leur lieu de résidence commune et joindre des pièces justificatives (CNI, acte de naissance ...) et le déposer au moins 1 mois avant la date de conclusion du PACS.

Vous avez également la possibilité de conduire un PACS devant un notaire. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de la Mairie, aux jours et horaires habituels.